

La Région s'engage aux côtés des communes pour la sécurité des habitants

Laurent WAUQUIEZ, Président d'Auvergne-Rhône-Alpes, a fait de la sécurité des habitants une priorité. La Région est aux côtés des communes qui font le choix d'investir pour renforcer la sécurité des habitants en installant des systèmes de vidéo-protection dans l'espace public. Lors de la Commission permanente du 19 septembre, la Région a voté son soutien au déploiement de vidéo-protection dans 18 communes, pour un montant global de 320 K€. Depuis 2016, la Région a accompagné 178 communes dans l'installation d'un système de vidéoprotection pour sécuriser l'espace public et permis l'acquisition de + 2 000 caméras, pour un montant de 4 M€.

La Région soutient 14 communes dans le déploiement de vidéo-protection pour sécuriser l'espace public communal

Lors de la Commission Permanente du 19 septembre, l'accompagnement des communes suivantes a été voté :

- **Maillat (01)** : installation d'un système de 8 caméras. La Région apporte une subvention de 30 000 €
- **Lavilledieu (07)** : installation d'un système de 15 caméras. La Région apporte une subvention de 30 000 €.
- **Orgnac-L'aven (07)** : installation d'un système de 4 caméras. La Région apporte une subvention de 7 492 €.
- **Saint-Désirat (07)** : installation d'un système de 3 caméras. La Région apporte une subvention de 5 571 €.
- **Saint-Jean-Le-Centenier (07)** : 2 déploiements avec l'installation d'un système de 8 caméras sur la commune, la Région apporte une subvention de 18 957 € ; et l'installation d'une caméra à l'entrée/sortie de la zone d'activité, la Région apporte une subvention de 3 818 €.
- **Châteauneuf-sur-Isère (26)** : installation d'un système de 6 caméras. La Région apporte une subvention de 20 000 €.
- **Laveyron (26)** : installation d'un système de 16 caméras. La Région apporte une subvention de 30 000 €.
- **Claix (38)** : installation d'un système de 33 caméras. La Région apporte une subvention de 30 000 €.
- **Feyzin (69)** : installation d'un système de 9 caméras. La Région apporte une subvention de 30 000 €.
- **La-Tour-de-Salvagny (69)** : installation d'un système de 7 caméras. La Région apporte une subvention de 17 604 €.



Lyon, le 4 octobre 2019

Page 2 / 2

- **Oullins (69)** : installation d'un système de 2 caméras. La Région apporte une subvention de 18 767 €.
- **Saint-Romain-en-Gal (69)** : installation d'un système de 4 caméras. La Région apporte une subvention de 6 062 €.
- **Sainte-Consorte (69)** : installation d'un système de 6 caméras. La Région apporte une subvention de 5 394 €.
- **La Plagne Tarentaise (73)** : installation d'un système de 56 caméras. La Région apporte une subvention de 29 000 €.

La Région soutient 4 communes dans le déploiement de vidéo-protection pour sécuriser les abords des gares :

- **Annemasse (74)** : installation d'un système de 5 caméras. La Région apporte une subvention de 6 440 €.
- **Feyzin (69)** : installation d'un système de 7 caméras. La Région apporte une subvention de 15 856 €.
- **Saint-Jean-le-Centennier (07)** : installation d'un système de 2 caméras aux abords de la gare routière. La Région apporte une subvention de 4 773 €.
- **Tullins (38)** : installation d'un système de 2 caméras. La Région apporte une subvention de 11 050 €.

« La Région Auvergne-Rhône-Alpes renouvelle son engagement au service de la sécurité des habitants. Nous accompagnons 18 communes dans le déploiement d'un système de vidéo-protection qui sécurisera leur espace public. » déclare **Philippe MEUNIER**, Vice-président délégué à la Sécurité, aux Partenariats internationaux, aux aéroports et zones aéroportuaires, à la Chasse, à la Pêche, à la Forêt et au Bois.

